

TomTom attaque son concurrent américain

Garmin

Le spécialiste néerlandais de la navigation, TomTom, vient d'annoncer qu'il poursuivait son rival, l'américain Garmin devant la cour de justice de La Haye. Le procès doit commencer jeudi.

Selon la société batave, le design et l'utilisation du GPS de Garmin sont très similaires à son fameux TomTom, qui rappelons-le, est leader sur le marché européen des systèmes de navigation portables par GPS.

Au début de cette année, Garmin a accusé Tom Tom de ne pas avoir respecté un brevet américain sur une de ces technologies permettant à son GPS de calculer le chemin le plus rapide.

En mars TomTom a contre-attaqué estimant que Garmin avait enfreint trois de ses brevets. Le procès qui réglera ce différend devrait se tenir au mois de février 2007.

Au mois d'août, Garmin a recommencé à se plaindre du groupe néerlandais l'accusant d'avoir violé un autre brevet, donc Tom Tom a encore renvoyé la balle accusant cette fois Garmin d'avoir carrément copié son GPS.

TomTom a fait état, début septembre d'un bond de **288% de son chiffre d'affaires** à 256 millions d'euros au premier trimestre, alimenté par l'envolée de 606% (762.000 unités) de ses ventes d'appareils de navigations portables.

Garmin et TomTom sont les deux leaders sur ce marché en plein boom de la géolocalisation. TomTom revendique **30%** de parts de marché en Europe tandis que Garmin n'en totalise que **16,7%**.

L'américain reste tout de même leader dans son pays avec **50,8%** de parts de marché et TomTom **26,9%**.

L'affaire est donc loin d'être terminée, mais ses conséquences risquent de peser lourd sur le marché en pleine effervescence de la navigation assistée par satellite.